

# Vichy, cœur de ville

## Rénovation et embellissement de la rue Wilson



CONTACTS PRESSE

VILLE DE VICHY - DIRECTION DE LA COMMUNICATION

Dominique Lagrange 04 70 30 17 02 • [d.lagrange@ville-vichy.fr](mailto:d.lagrange@ville-vichy.fr)  
Marie-Bénédicte Reynard 04 70 30 55 12 • [communication@ville-vichy.fr](mailto:communication@ville-vichy.fr)

SEPTEMBRE 2017



La rue du Président Wilson est probablement l'une des rues les plus emblématiques du cœur de ville. Elle conjugue les principales caractéristiques de Vichy : la verdure, avec le parc des Sources qu'elle longe, l'architecture, notamment thermale avec les anciens grands hôtels Carlton et Astoria et évidemment le commerce, avec une cinquantaine d'enseignes de qualité qui contribuent à la notoriété de Vichy.

Porte d'entrée naturelle de la ville, pour ceux qui, par le pont de Bellerive, découvrent Vichy, c'est un axe particulièrement fréquenté du centre-ville, tant par les piétons que par les automobilistes.

La Ville de Vichy lance en septembre sa rénovation et la rue arborera, l'été prochain, un tout nouveau visage : plus esthétique, plus sûr et plus confortable, de jour comme de nuit.

Pour cela, elle entame un important chantier qui devrait durer près de 10 mois. Réalisés en 4 grandes phases de septembre 2017 à juin 2018, les travaux s'interrompent durant les fêtes de fin d'année pour permettre aux commerçants d'accueillir leurs clients dans les meilleures conditions.

Ce projet répond à deux enjeux principaux : embellir et moderniser cette rue et soutenir la vocation commerciale de la ville.

Partie intégrante du triangle d'or commercial qui fait l'attrait de Vichy, la rue Wilson est bien connue des Vichyssois comme des visiteurs, pour ses nombreux magasins, pâtisseries, cafés et restaurants.

☛ *La rénovation de la rue Wilson et ses aménagements ont été élaborés en concertation avec les riverains et les commerçants.*

La Ville de Vichy  
rénove et embellit la rue Wilson

Au cœur de ville,  
vos commerces  
restent ouverts  
et vous accueillent  
7jrs/7

FIN DES TRAVAUX : JUIN 2018

*Avec la rénovation des rues Clemenceau, de l'Hôtel de Postes, Burnol et Roosevelt en 1992, de la rue Montaret en 2008, de la rue de Paris en 2011, du Parvis de l'Église Saint-Louis & des rues Sainte-Barbe et Sainte-Cécile en 2013, du passage de l'Amirauté en 2014, de la rue Foch en 2016, et dès l'année prochaine, de la rue Wilson, le plateau piétonnier s'étendra jusqu'au Parc des Sources.*



## Les Objectifs

Le sort de cette rue, l'une des plus commerçantes de Vichy, est depuis des années suspendu au projet de transfert du Domaine thermal de l'Etat et du parc des Sources. Pour ne pas retarder plus longtemps cette rénovation devenue plus que nécessaire, la Ville de Vichy a décidé de lancer la réfection de la chaussée et du trottoir, côté commerces. Les enjeux :

- **embellir** et moderniser cette rue qui relie la place Victor-Hugo à la rue Lucas (*et au-delà aux établissements thermaux*) et longe le parc des Sources
- **harmoniser cette rue avec le reste du cœur commerçant de la ville**, par le choix d'une unité de matériaux\* avec les rues du centre-ville et **prolonger ainsi les rues Clemenceau et Foch et les voies sécantes déjà rénovées** (*rues Roosevelt, Burnol, passage de l'Amirauté et rue Montaret*)
- **marquer (et dégager) les entrées des rues** (*Roosevelt, Burnol, Sornin et Montaret*) **et des passages** (*Giboin, de l'Opéra et de l'Amirauté*)
- favoriser la **liaison entre le cœur de ville et le Parc des Sources**
- améliorer le confort, **l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite** ou les poussettes (*surbaissés de trottoirs, plateaux, traversées piétonnes et trottoirs dallés plus confortables car plus larges et moins pentus*) et la **sécurité de circulation** des piétons comme des automobiles
- améliorer l'éclairage public de la rue et de la galerie.

## Les Aménagements

- les réseaux d'eau potable (*entre le passage de l'Opéra et la rue Burnol*), d'électricité haute et basse tension seront rénovés, Vichy Communauté créera un réseau de collecte des eaux pluviales et des fourreaux ( *fibre optique, illuminations et sonorisation commerçante*) seront mis en place par la Ville de Vichy.
- le trottoir (*côté commerces*) sera élargi (de 80 cm à 1,20 m supplémentaire) et dallé de calcaire de Rocheret - origine France, orné de cabochons et frises en lave émaillée bleue et marbre, dans le style caractéristique du cœur de ville et des rues piétonnes\*
- la chaussée sera refaite en enrobé
- le maintien des stationnements longitudinaux
- l'éclairage public sera modifié
- le caractère de la zone 30 sera accentué : chaussée plus étroite, plateau traversant...
- le mobilier urbain sera renouvelé : corbeille, appui-vélos, barrières, potelets...

## Le Budget

**Le budget global de cette rénovation est de 1,64 millions d'euros (TTC)**

Montant de l'opération pour la Ville de Vichy : **1 270 000 € TTC**. Elle bénéficie du soutien financier de l'Etat, au titre du *Fonds de Soutien à l'Investissement public Local (FSIL)* et de la Région Auvergne Rhône-Alpes, au titre du *Plan thermal*.

Un montant auquel s'ajoutent les interventions des concessionnaires : réalisation d'un réseau d'eau pluviale / assainissement par Vichy Communauté environ **120 000 € TTC**, rénovation des réseaux haute et basse tension par ENEDIS environ **200 000 € TTC** et rénovation du réseau d'eau potable par la CBSE pour **50 000 € TTC**.

**Maîtrise d'œuvre et coordination**  
Services techniques de la Ville de Vichy



# Un planning concerté avec les commerçants

Le chantier débute le 4 septembre 2017

- **jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre** : travaux des concessionnaires (eau potable par la CBSE, électricité par ENEDIS et assainissement par Vichy Communauté)
  - ☛ *Durant cette phase, la circulation sera maintenue (sauf contrainte technique ponctuelle), le stationnement sera interdit des 2 côtés au niveau (et au fur et à mesure) du chantier*
  - ☛ **du 9 au 20 octobre**, la rue sera interdite à la circulation et un itinéraire de déviation sera mis en place
    - par l'avenue Doumer -> la place Lasteyras et la rue de Paris
    - ou par la rue de la Source de l'Hôpital -> l'avenue Aristide Briand et le boulevard des Etats-Unis
- **le samedi 2 décembre** : interruption des travaux pour permettre aux commerçants de travailler dans les meilleures conditions pendant la période des fêtes.
  - ☛ *Durant cette phase, la circulation et le stationnement seront autorisés*
- **le lundi 15 janvier 2018** : reprise du chantier en 2 tranches
- **du 15 janvier à la fin juin** : travaux de rénovation des trottoirs et de la chaussée (2 tranches)
  - **du 15 janvier à la fin mars** : de la place Victor-Hugo jusqu'au passage de l'Amirauté, rénovation du trottoir puis de la chaussée
    - ☛ *Durant cette phase, la circulation sera maintenue (sauf contrainte technique ponctuelle), le stationnement sera interdit des 2 côtés au niveau du chantier*
    - △ **fin mars (2 semaines)** : réfection de la chaussée, la rue sera interdite à la circulation et un itinéraire de déviation sera mis en place
      - par l'avenue Doumer -> la place Lasteyras et la rue de Paris
      - ou par la rue de la Source de l'Hôpital -> l'avenue Aristide Briand et le bd des Etats-Unis
  - **de mi-mars à fin juin** : du passage de l'Amirauté jusqu'à la rue Lucas, rénovation du trottoir puis de la chaussée
    - ☛ *Durant cette phase, la circulation sera maintenue (sauf contrainte technique ponctuelle), le stationnement sera interdit des 2 côtés au niveau du chantier*
    - △ **fin juin (2 semaines)** : réfection de la chaussée, la rue sera interdite à la circulation et un itinéraire de déviation sera mis en place
      - par l'avenue Doumer -> la place Lasteyras et la rue de Paris
      - ou par la rue de la Source de l'Hôpital -> l'avenue Aristide Briand et le bd des Etats-Unis

Le chantier s'achèvera fin juin.

☛ *Durant le chantier, les accès piétons aux commerces et aux habitations seront maintenus en permanence. De même pour les garages, sauf ponctuellement lors d'interventions au niveau des accès.*

